

3H
Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 49, avenue Foch
94300 Vincennes
RCS Créteil : 838 096 477

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin,

Monsieur Young Sub CHIE est présent.

L'assemblée est présidée par Monsieur Young Sub CHIE, lequel a préalablement exposé ce qui suit :

- l'inventaire des éléments actifs et passifs du patrimoine de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe ont été déposés par la gérance ;

Cela étant exposé, l'associé unique pris les décisions suivantes relatives :

- à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et à l'affectation des résultats;
- au transfert du siège social ; à la modification corrélative des statuts.
- aux pouvoirs de signatures ;
- à des questions diverses.

Première Résolution

L'associé unique, ayant pris connaissance de l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui sont présentés, de même que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice de 1.284 euros.

L'associé unique décide d'affecter la totalité du bénéfice au compte report à nouveau, qui est désormais de 7.284 euros.

Deuxième résolution

L'associé unique rappelle que Monsieur Young Sub CHIE a été nommé en qualité de gérant à durée indéterminée, et que son mandat est en cours.

Troisième résolution

L'associé unique décide de transférer, avec effet au 30 juin 2025, le siège social de la Société, du 49, avenue Foch, 94300 Vincennes au 10 avenue du Valquiou, bât C3, 93290 Tremblay en France.

L'associé unique, comme conséquence du transfert de siège social ci-dessus décrit, décide :

Le premier alinéa de l'article 4 des statuts de la Société sera rédigé ainsi qu'il suit : « *le siège social est fixé au 10 avenue du Valquiou, bât C3, 93290 Tremblay en France* ».

Quatrième résolution

L'associé unique donne tous pouvoirs à JURIFORMAL, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et contresigné par le gérant.

L'associé unique



Young Sub CHIE

Le Gérant



Young Sub CHIE

3H

Location de terrains et d'autres biens immobiliers

49 Avenue Foch
94300 VINCENNES

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Certifié conforme, le Gérant



25 avenue de l'Europe

92310 SEVRES
Tél : 0146291900
E.mail : sevres@fiteco.com

Siren : 838096477

SOMMAIRE

<i>Compte rendu annuel</i>	3
ÉTATS FINANCIERS	5
<i>Bilan BNC détaillé</i>	6
<i>Compte de résultat BNC détaillé</i>	8
DÉCLARATION 2035	10
<i>Liasse BNC</i>	11

Compte rendu annuel

Dans le cadre de la mission d'assistance aux obligations déclaratives des bénéfices non commerciaux de 3H pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, nous avons effectué nos diligences prévues par notre profession et dans le respect des règles sociales et fiscales applicables à votre entité.

Au regard du cadre de référence des missions de l'expert-comptable, nos travaux s'inscrivent parmi les autres prestations « sans assurance » à l'issue desquelles nous ne sommes pas autorisés à exprimer une opinion sur les documents de synthèse ci-après qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	108 580,08 Euros.
Recettes	217 762,00 Euros.
Résultat	1 283,75 Euros.

A SEVRES, le 22/10/2025.

Nérیمان AYCAN,
Expert-Comptable,



ÉTATS FINANCIERS

Bilan BNC détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.dep.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	19 723		19 723	24 022	- 4 299
<i>Pret sur frais aquisition a sogefimur</i>	19 723		19 723	24 022	- 4 299
ACTIF IMMOBILISE	19 723		19 723	24 022	- 4 299
Actif circulant					
Matières premières, approv, en cours de prod					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	72 672		72 672	30 966	41 706
<i>Fournisseurs facture</i>	1 778		1 778		1 778
<i>Etat credit de tva a reporter</i>	1 021		1 021	240	781
<i>C/c mr chie</i>	34 937		34 937	15 363	19 574
<i>C/c mme kang</i>	34 937		34 937	15 363	19 574
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	16 185		16 185	12 865	3 320
<i>Banque</i>	16 185		16 185	12 865	3 320
Caisse					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT	88 858		88 858	43 831	45 027
TOTAL GENERAL ACTIF	108 580		108 580	67 852	40 728

Bilan BNC détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel <i>Capital souscrit non appelé</i>	1 000 1 000	1 000 1 000	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau <i>Report à nouveau solde débiteur</i>	6 000 6 000	6 000 6 000	
Résultat de l'exercice	1 284	-39 148	40 432
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	8 284	-32 148	40 432
Dettes			
Provisions			
Emprunts et dettes assimilées <i>Depôts et cautionnements reçus</i>	100 000 100 000	100 000 100 000	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Autres dettes <i>Etat tva aux autres biens et services</i>	296 296		296 296
Produits constatés d'avance			
DETTES	100 296	100 000	296
TOTAL GENERAL PASSIF	108 580	67 852	40 728

Compte de résultat BNC détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
Recettes encaissées (dont remboursement de frais)	217 762	179 514	38 248	21,31
<i>Prestations de services</i>	200 000	150 000	50 000	33,33
<i>Taxe sur les bureaux</i>	4 652	4 537	115	2,53
<i>Taxe foncière</i>	13 110	24 977	- 11 867	-47,51
A déduire – débours payés pour compte de clients				
A déduire – honoraires rétrocédés				
Montant net des recettes	217 762	179 514	38 248	21,31
Produits financiers	157	187	- 30	-16,04
<i>Ints sur frais acquisition a sogefimur</i>	157	187	- 30	-16,04
Gains divers	2	1	1	100,00
<i>Produits divers gestion courante</i>	2	1	1	100,00
Total des recettes	217 921	179 701	38 220	21,27
Achats				
Frais de personnel : Salaires nets, avantages en na				
Charges sociales (parts patronales et ouvrières)				
Impôts et taxes : Taxes sur la valeur ajoutée				
Taxe professionnelle				
Autres impôts	17 762	17 506	256	1,46
<i>Taxe foncière</i>	13 110	12 969	141	1,09
<i>Taxe sur les bureaux</i>	4 652	4 537	115	2,53
Contribution Sociale Généralisée déductible				
Loyers et charges locatives	194 153	197 210	- 3 057	-1,55
<i>Leasing sogefimur</i>	184 375	184 375	0,00	0,00
<i>Charges locatives et de copropriété</i>	9 778	12 836	- 3 058	-23,82
Location de matériel et mobilier				
Entretien et réparations		1 902	- 1 902	-100
<i>Entretien réparation sur biens immeubles</i>		1 902	- 1 902	-100
Personnel intérimaire				
Petit outillage				
Chauffage, eau, gaz, électricité				
Honoraires ne constituant pas des rétrocessions	3 778	1 300	2 478	190,62
<i>Honoraires</i>	3 778	1 300	2 478	190,62
Primes d'assurances	574	574	0,00	0,00
<i>Assurances</i>	574	574	0,00	0,00
Sous-total Travaux, fournitures et services ext.	4 352	3 775	577	15,28
Frais de voiture automobile				
Autres frais de déplacements				
Sous-total Transports et déplacements (23 à 24)				
Charges sociales personnelles				
Frais de réception, de représentation et de congrès				
Fournitures de bureau, documentation, P.T.T.				
Frais d'actes et de contentieux				
Cotisations syndicales et professionnelles				
Autres frais divers de gestion	370	357	13	3,64
<i>Services bancaires</i>	370	356	14	3,93

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
<i>Charges divers gestion courantes</i>		1	- 1	-100
Sous-total Frais divers de gestion (27 à 30)	370	357	13	3,64
Frais financiers				
Pertes diverses				
Total des dépenses professionnelles	216 637	218 849	- 2 212	-1,01

	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023
EXCEDENT	1 284		38 - INSUFFISANCE		39 148
Plus values à court terme			39 - Frais d'établissement		
Divers à réintégrer			40 - Dot. Aux amortissements		
Bénéfice Sté Civile moyens			42 - Moins value à court terme		
			43 - Divers à déduire		
			44 - Déficit Sté Civile moyens		
TOTAL	1 284		45 - TOTAL		39 148
DEFICIT (45 - 37)		39 148	46 - BENEFICE (37 - 45)	1 284	

DÉCLARATION 2035

Liasse BNC



REVENUS NON COMMERCIAUX ET ASSIMILÉS
RÉGIME DE LA DÉCLARATION CONTRÔLÉE
N° 2035-SD – 2025

Nom et Prénom 3H
Adresse du déclarant 49 Avenue Foch
94300 VINCENNES

Adresse du déclarant

(Quand elle est différente
de l'adresse du destinataire)

N° SIRET 8 3 8 0 9 6 4 7 7 0 0 0 1 6 Adresse mail sevres@fiteco.com
N° de téléphone

Attention : Toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer par voie dématérialisée leur déclaration de résultats et ses annexes. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Indiquez ci-contre les éventuelles modifications intervenues (ancienne adresse en cas de changement au 1 ^{er} janvier précédent, etc.) :			
Adresse des cabinets secondaires :			
Adresse du domicile du déclarant :			
Nature de l'activité :	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	Date de début de l'exercice de la profession :	06032018
SI VOUS ÊTES MEMBRE :	Dénomination et adresse du groupement, de la société :		
• d'une société ou d'un groupement exerçant une activité libérale et non soumis à l'impôt sur les sociétés			
• d'une société civile de moyens			
RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANNÉE 2024 OU À LA PÉRIODE DU AU (si l'activité a commencé ou cessé en cours d'année)			
RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (Ces résultats sont à reporter sur la déclaration de revenus n° 2042C-PRO) Voir renvois à la notice			
1- Résultat fiscal (report des lignes 46 ou 47 de l'annexe 2035-B)		Bénéfice :	1 284
Prélèvement à la source : Produits et charges exclus du calcul des acomptes d'impôt sur le revenu :		Déficit :	
- Produits : quote-part de subvention d'équipement et indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément d'actif immobilisé, produits ou recettes ayant la nature de plus-values définies à l'art. 39 duodécies.			
- Charges : les charges ou dépenses ayant la nature de moins-value définie à l'art. 39 duodécies :			
Revenus de capitaux mobiliers (y compris les crédits d'impôt) (21)			
1 bis- Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et actifs incorporels assimilés (art. 238 du CGI)			
Résultat net imposé au taux de 10 % :			
2- Plus-value @	à long terme imposable au taux de 12,8 %	à long terme exonérées (art. 238 quindecies)	à long terme dont l'imposition est différée de 2ans (art 39 quindecies I-1)
	à long terme exonérées (art. 151 septies)	à long terme exonérées (art. 151 septies A)	à long terme exonérées (art 151 septies B)

3- Exonérations et abattements @ et (21) pratiques (cocher la case ci-dessus correspondant à votre situation)		sur le bénéfice		sur les plus-values à long terme imposable aux taux de 12,8 %	
Entreprises nouvelles, art 44 ☐ sexies : Zone de revitalisation rurale, art.44 quindecies ☐ Activité exercée en zone franche urbaine, territoire entrepreneur Art. 44 octies A : ☐ Jeune entreprise innovante, art 44 sexies O A : ☐ Zone France Ruralités Revitalisation, art 44 quindecies A : ☐ Autres dispositifs : ☐ Date de création (ou d'entrée) dans un des régimes visés ci-avant : Date de début d'activité (ou de création) dans le régime visé ci-avant :					
4- BNC non professionnels		Bénéfice		Déficit	
Exonérations sur le bénéfice non-professionnel				Dont exonération sur le bénéfice non-professionnel « jeunes artistes » :	
Plus-value à long-terme imposable au taux de 12,8 %				Plus-value à court-terme	
- Produits : quote-part de subvention d'équipement et indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément d'actif immobilisé, produits ou recettes ayant la nature de plus-values définies à l'art. 39 duodécies.					
- Charges : les charges ou dépenses ayant la nature de moins-value définie à l'art. 39 duodécies :					
Votre comptabilité est-elle informatisée ? Oui ☒ Non ☐ Si oui, nom du logiciel utilisé : Sage Revision Expert					
Viseur conventionné ☐ AA ou OMGA ☐ Nom, adresse, téléphone, télécopie : - du professionnel de l'expertise comptable : FITECO SAS 25 avenue de l'Europe 92310 SEVRES 0146291900 - du conseil : - l'association agréée ou de l'organisme mixte de gestion agréé ou du viseur conventionné : - N° d'agrément de l'AA ou de l'OMGA : ECF ☐ Prestataire :					
Signature et qualité du déclarant À VINCENNES , le 13/06/2025 YOUNG SUB CHIE					

RÉGIME DE LA DÉCLARATION CONTRÔLÉE

[illegible]

* Mode d'amortissement : indiquer "I." pour les amortissements linéaires "D" pour les amortissements dégressifs E pour les amortissements exceptionnels

RÉGIME DE LA DÉCLARATION CONTRÔLÉE

NOM ET PRENOMS ou DÉNOMINATION :	3H	
N° SIRET	83809647700016	

II - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES c

Nature des immobilisations cédées	Date d'acquisition	Date de cession	Valeur d'origine	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values	
			1	2	3	4	à court terme 5	à long terme 6
Plus ou moins-value nette à court terme (à reporter ligne CB ou CK de l'annexe 2035 B) →								
Vous optez pour l'étalement de la plus-value à court terme : →				Plus-value nette à long terme imposable (à reporter page 1 de la déclaration 2035) →				
Plus-values à court terme exonérées ☉			Plus-values nettes à long terme exonérées ☉ (à reporter page 1 de la déclaration 2035)					
Article 151 septies du CGI		Article 238 quindecies du CGI		Article 151 septies du CGI		Article 238 quindecies du CGI		
Article 151 septies A du CGI				Article 151 septies A du CGI		Article 151 septies B du CGI		

III - RÉPARTITION DES RÉSULTATS ENTRE LES ASSOCIÉS (tableau réservé aux sociétés) d

Répartition des résultats entre les associés personnes morales										
Identification, adresse, qualité des associés personnes morales	Siren	Parts dans les résultats en %	Répartition		de la plus-value nette à long terme					
			du résultat fiscal							
			Quote-part du résultat							
Répartition des résultats entre les associés personnes physiques										
Nom, Prénom, adresse, qualité des associés personnes physiques	Associé ayant la qualité de gérant	Numéro fiscal	Date et lieu de naissance des associés (Commune, n° de département et pays)	Parts dans les résultats en %	Répartition					
					du résultat fiscal		de la plus-value nette à long terme			
					Quote-part du résultat	Charges professionnelles individuelles				
Young Sub CHIE 12 Rue Pérignon 75007 PARIS	X		Date 19/08/1961 Commune Wonju Dépt Coree du Sud Pays	00,00	1 284		1 284			
Report des totaux de la dernière annexe										
Totaux généraux de la répartition des résultats entre les associés personnes morales et physiques				100,00	1 284					

AIDE AU SUIVI ET À L'AFFECTATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

I - Affectation des plus-values à court terme				Montants nets des plus-values réalisées	Montants antérieurement réintégrés	Montants compris dans le résultat de l'année	Montants différés ^❶
Plus-values réalisées au cours de l'année	Imposition répartie sur 3 ans						
	Imposition répartie sur une durée différente (article 39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> du CGI)						
	Totaux →						
			Montants nets des plus-values réalisées à l'origine	Montants antérieurement réintégrés	Montants réintégrés au résultat de l'année ^❷	Montants restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des années antérieures	Imposition répartie sur 3 ans au titre de :	N-1					
		N-2					
	Imposition répartie sur une durée différente (article 39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> du CGI)						
	Totaux →						
II - Suivi des moins-values à long terme				III - Affectation des moins-values et plus-values à long terme taxables à 12,8 %			
Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'année	Soldes des moins-values à 12,8 % à imputer	1 - Imputation des moins-values à long terme en cas de cession, cessation		
					Moins-value à long terme à 12,8 % / (33 1/3) (A)	Bénéfice de l'année de cession, cessation (B)	(A) - (B)
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix années antérieures restant à déduire	N				2 - Plus-value à long terme taxable au taux de 12,8 %		
	N-1				Montant net de la plus-value à long terme de l'année (A) ●		
	N-2						
	N-3				À imputer éventuellement sur :		
	N-4				- Déficit de l'année (B)		
	N-5						
	N-6				- Sur les moins-values à long terme (C) des années antérieures		
	N-7						
	N-8				- Divers (déficits antérieurs) (D) ●		
	N-9						
	N-10				Reste = A - (B + C + D) (à reporter page 1 de la déclaration n° 2035)		
❶ Fraction totale de la plus-value à court terme dont l'imposition est étalée.				❸ Il s'agit de la plus-value figurant au tableau de détermination des plus et moins-values de la déclaration n° 2035.			
❷ Fraction totale des plus-values à court terme dont l'imposition a été antérieurement différée et réintégrée dans les résultats de l'année.				❹ La plus-value à long terme peut, le cas échéant, servir à absorber les déficits non encore imputés sur le revenu global.			

REVENUS 2024
COMPTE DE RESULTAT FISCAL

N° 2035A-SD 2025

Si ce formulaire est déposé
sans informations chiffrées,
cocher la case « néant » ci-
contre

Ne porter qu'une somme par ligne
(ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1		NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION										3H																					
Nature de l'activité (1)										Location de terrains et d'autres biens immobiliers										Code activité pour les praticiens médicaux													
N° SIRET		8	3	8	0	9	6	4	7	7	0	0	0	1	6	si exercice en société (2)		AV	Nombre d'associés		AS												
Résultat déterminé (2)										d'après les règles « recettes-dépenses »										AK	d'après les règles « créances-dettes »										AL		
Comptabilité tenue (2) :										Hors taxe		CV	Taxe incluse		CW	Non assujetti à la TVA										AT							
Si vous êtes adhérent d'une association agréée veuillez cocher la case										AM	Année d'adhésion						Nombre de salariés		AP			Salaires nets perçus		AR									
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)										DA		19		723																			
2		1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)																		AA	217 762											
R E C E T T E S	2	À déduire Débours payés pour le compte des clients (2)																		AB													
	3	Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés)																		(3)	AC												
	4	Montant net des recettes																		AD	217 762												
	5	Produits financiers (4)																		AE	157												
	6	Gains divers (5)																		AF	2												
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)																		AG	217 921												
3		8	Achats (6)																		BA												
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)																BB														
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)																BC														
	11		Taxe sur la valeur ajoutée																BD														
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale																JY														
	13		Autres impôts																BS	17 762													
	14		(9) Contribution sociale généralisée déductible																BV														
	15	Loyer et charges locatives																BF	194 153														
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)														BW																	
	17	Entretien et réparations																Total : Travaux, Fournitures et Services Externes															
	18	Personnel intérimaire																	BH														
	19	Petit outillage (11)																		4 352													
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité																															
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)																3 778	Total : Transport et déplacements														
	22	Primes d'assurances																574		BJ													
	23	Frais de véhicules (12)																															
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)																...															
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...																															
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires										BT							BK													
			dont cotisations facultatives Madelin				BZ							dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		BU																	
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès																Total : Frais divers de gestion															
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone																BM																
28	Frais d'actes et de contentieux																		370														
29	Cotisations syndicales et professionnelles																																
30	Autres frais divers de gestion																370																
31	Frais financiers (14)																BN																
32	Pertes diverses (15)																BP																
33	TOTAL (lignes 8 à 32)																BR	216 637															

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		3H									
N° SIRET		83809647700016									
4 D É T E R M I N A T I O N D U R É S U L T A T	34	Excédent (ligne 7 - ligne 33)				CA	1 284				
	35	Plus-values à court terme 16				CB					
	36	Divers à réintégrer 17				CC					
	37	Bénéfice Sté civile de moyens 18				CD					
	38	TOTAL (lignes 34 à 37).....				CE	1 284				
	39	Insuffisance (ligne 33 - ligne 7)				CF					
	40	Frais d'établissement 19				CG					
	41	Dotation aux amortissements 20				CH					
	dont amortissement des éléments incorporels du fonds qui sont indissociables				BE						
	42	Moins-values à court terme				CK					
	Divers à déduire	21	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine - territoire entrepreneur »	CS		dont abondement sur l'épargne salariale	CT				
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO				
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ				
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	CJ					
44		Déficits Ste civile de moyens 18				CM					
45	TOTAL (lignes 39 à 44)				CN						
46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45)				CP	1 284					
47	Déficit (ligne 45 - ligne 38)				CR						
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :			CX	43 552				
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :			CY	43 255				
			- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :			CZ					
6	Contribution économique territoriale 23		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :			AU					
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) 6 et 12										
	(1) Type : T (véhicule de tourisme) ; M (moto) ; V (vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : diesel, super sans plomb, GPL.										
Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC	Barème BIC	Motorisation	Type de carburant	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)		
Modèle(s)		Types (1)		(2)	(2)	(3)					
- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques											
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; Total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035								A		B	

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

N° SIRET 8 3 8 0 9 6 4 7 7 0 0 0 1 6

Nom et prénom du déclarant ou dénomination: L 3H

Adresse professionnelle: L 49 Avenue Foch

Code postal : L 94300 Ville L VINCENNES

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANNÉE	24	OU À LA PERIODE DU :		AU :	
A. RECETTES					
Montant net des honoraires ou recettes provenant de l'exercice d'une profession non commerciale	EF			217 762	
Gains divers (à l'exclusion des remboursements de crédit de TVA)	EG			2	
TVA déductible afférente aux dépenses mentionnées aux lignes EJ à EP ①	EH				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante	EN				
TOTAL 1	EI			217 764	
B. DÉPENSES					
Achats	EJ				
Variation de stock ②	EK				
Services extérieurs à l'exception des loyers et redevances ③	EL			4 352	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois ③	EM			194 153	
Frais de transport et de déplacement ③	EO				
Frais divers de gestion	EP			370	
TVA incluse dans les recettes mentionnées ligne EF ①	EQ				
Taxes sur le chiffre d'affaires et assimilées, contributions indirectes, taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ER				
Dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois en proportion de la seule période de location-gérance, de crédit-bail ou de location	EU				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante	EV				
TOTAL 2	EW			198 875	
C. VALEUR AJOUTÉE					
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2	EX			18 889	
D. COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la déclaration n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les relevés n°s 1329-DEF et 1329-AC) si différent de 0	JU			18 889	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujetti à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	AH				
Chiffre d'affaires de référence CVAE	AJ				
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	BO				
Effectifs au sens de la CVAE	BK				
Période de référence	KA			/	/
Date de cessation	MA			/	/

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit
ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



N° 2035-F-SD 2025

(1)

N° DE DÉPÔT

EXERCICE CLOS LE

31 12 2024

Si ce formulaire est déposé sans informations,
cocher la case néant ci-contre :

N° SIRET

8 3 8 0 9 6 4 7 7 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3H

ADRESSE (voie)

49 Avenue Foch

CODE POSTAL

94300

VILLE

VINCENNES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

0

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

0

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

1

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

10000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

CHIE

Prénom(s)

Young Sub

Nom d'usage

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

10000

Naissance:

Date

19/08/1961

N° Département

Corée du Sud

Commune

Wonju

Pays

Adresse :

N°

12

Voie

Rue Pérignon

Code postal

75007

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, Mme pour Madame ou Mlle pour Mademoiselle.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit
ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



N° 2035-G-SD 2025

(1)

N° DE DÉPÔT

EXERCICE CLOS LE

31 12 2024

Si ce formulaire est déposé sans informations,
cocher la case néant ci-contre

N° SIRET

8 3 8 0 9 6 4 7 7 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3H

ADRESSE (voie)

49 Avenue Foch

CODE POSTAL

94300

VILLE

VINCENNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

SADE Experts-comptables janvier 2025

(1) Lorsque le nombre de filiales et paticipations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

2025	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(4) souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							



 Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole - Rue Albert Einstein
53810 CHANCÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 613 930 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z